

# Le concours cantonal des solistes reste plus que jamais un rendez-vous de qualité

BULLE • Près de 300 des meilleurs musiciens fribourgeois s'affrontaient ce week-end dans le chef-lieu gruérien. Le niveau est toujours plus élevé, pour le plus grand plaisir du public.



Surmonter le stress de se retrouver face à un jury est déjà une victoire. VINCENT MURITH

### PATRICK PUGIN

Bulle accueillait, ce week-end, la 20e édition du Concours cantonal fribourgeois de solistes. Un rendez-vous devenu incontournable dans l'agenda des musiciens: cette année, ils étaient près de 300 à y participer. Avec, en point de mire pour chacun ou presque, le titre de champion fribourgeois toutes catégories - tambours exceptés. Un honneur qui, au bout des finales d'hier après midi - devant une salle de l'Hôtel de Ville bondée - est revenu à Mathias Gumy, qui joue du cornet au sein de La Lyre de Courtion et du Brass Band Fribourg. Le concours des tambours a pour sa part couronné Baptiste Morel, de la fanfare de la ville de

Cette année encore, la qualité des musiciens a interpellé. «Nous avons été gâtés ce week-end», se réjouit ainsi Stéphane Betticher, président du comité

par de nombreux solistes. «Remarquable», tranche-t-il.

Cet excellent niveau est le fruit du travail effectué au Conservatoire, explique Xavier Koenig, le président de la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF). Qui se plaît à relever que la valeur n'attend pas le nombre des années: même chez les plus jeunes - les benjamins du concours n'affichaient que neuf printemps - la qualité est élevée. «On sent les futurs champions rien qu'en les écoutant», note-t-il.

# Surmonter le stress

Les professeurs du conservatoire poussent leurs élèves à participer à ce concours. «Cela leur permet de jouer devant un public et de se confronter à un jury. C'est très formateur», explique Xavier Koenig, pour qui surmonter le stress enlange d'émotion et de technique proposé l'enjeu est peut-être autre: «Pour certains, tout à sa joie. Et d'immédiatement dédica-

le défi, c'est devenir une fois champion fribourgeois!» Si l'enjeu est de taille - la tension est parfois palpable - la concurrence entre les musiciens n'est ni acharnée ni malsaine, insiste le président de la SCMF: «Même si chacun espère figurer en haut du classement!»

Thomas Magnin, 20 ans, joue du trombone basse au sein de La Lyre de La Roche. Il en est à sa troisième participation: «Pour moi, c'est avant tout l'occasion d'affronter les copains», dit-il, un peu décu au sortir de sa prestation devant le jury. Il ne sera pas champion cette année. «Mais ce n'est pas le plus important. Le plus important, c'est le challenge!»

### Des heures de travail

Du haut de ses 28 ans, le grand vainqueur du jour ne saurait dire à combien d'édition il a pris part. C'est dire s'il est heureux d'accéder au titre: «Cela repréd'organisation, frappé par le juste mé- une victoire. Pour les solistes plus âgés, sente beaucoup», témoigne-t-il, encore > Tous les résultats à l'adresse

cer cette victoire aux compagnes - et compagnons - des musicien(ne)s: «Merci à toutes et tous, qui subissez ces heures et ces heures de répétition!» Se présenter au Concours cantonal fribourgeois de solistes demande en effet beaucoup de travail. Certains préparent leur pièces des mois durant.

Le public de connaisseurs ne s'y trompe d'ailleurs pas, saluant avec enthousiasme, voire ferveur, les prestations des musiciens. L'affluence du week-end est un autre objet de satisfaction pour les organisateurs: «Nous avons eu du monde depuis vendredi», relève Stéphane Betticher. Qui se plaît à relever la bonne ambiance qui a régné durant ces trois journées de compétition.

L'an prochain, c'est en Veveyse que les musiciens fribourgeois iront briller. C'est Attalens qui accueillera la 21e édition du

http://ccfs2014.ch/

### **PENSION ALIMENTAIRE**

# **Du ferme pour** insolvabilité organisée

Le Ministère public durcit le ton contre les pères qui négligent leurs obligations financières envers leurs enfants. Dans une ordonnance pénale récente, il a condamné un quinquagénaire lacois à un mois de prison ferme pour avoir négligé de payer la pension alimentaire de son fils durant près de trente mois, entre 2009 et 2012, pour un montant total approchant les 20000 francs.

Cette condamnation était la troisième pour la même raison, ce qui laisse penser que l'individu en avait fait un système et même qu'il avait sciemment organisé son insolvabilité. Or, pour la jurisprudence, «l'obligation d'entretien est un devoir élémentaire qui implique la volonté de travailler contre rémunération». Si cette volonté fait défaut, le père est punissable. Et, dans le cas présent, puni.

D'une peine de prison: fauché et endetté, il ne pourrait pas payer des jours-amende. Et décidément allergique au boulot, il a refusé la possibilité d'exécuter sa peine sous forme de travail d'intérêt général. Ce qui ne laisse pas vraiment le choix d'une peine alternative à la prison. I

## **EN BREF**

### À 140 KM/H À L'ALLER **ET 138 AU RETOUR**

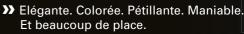
CHARMEY A 15h28, le 27 juillet dernier, il montait vers Charmey à 140 km/h au guidon de sa moto. Trop vite probablement pour s'apercevoir qu'il était flashé, puisque, à 16 h 09, il déclenchait à nouveau le radar. Dans l'autre sens et à 138 km/h. Tenant compte de cette belle obstination dans l'excès de vitesse, le Ministère public a condamné ce Français de 26 ans à six mois de joursamende, dont la moitié (90 jours) ferme. Soit, à raison de 90 fr. par jour, une douloureuse de 8100 francs. C'est sûr, au volant, le temps (gagné) c'est de l'argent (perdu)... AR

> CAFÉ PARENTS-ENFANTS

Café Passion, Centre Migros, Romont, mardi, 9-11 h. Education familiale 026 321 48 70.







- >> Système Auto Stop&Go, dès 4.0 l/100 km
- >> Intense 80 ch, climat. autom., sièges chauff., Keyless Entry, Beauty-Pack, CHF 14'999.-\*, automatique CHF 15'999.-\*
- Inform 71 ch, CO<sub>2</sub> 92 g, CHF 11'999.-\* Leasing 2.9%, à partir de CHF 134.-/mois\*\*



OFFICIAL CAR PARTNER

Génial à tout point de vue.



\*BEST OFFER: Prix nets recommandés, TVA incl., Cash-Bonus incl. 2'000.—. \*\*Leasing 2.9%: 1.1–30.6.2014, contrat + immatriculation, prix leasing Inform 12'499.—, paiement spécial 15%, 48 mois, 10'000 km/an, intérêt annuel eff. 2.92%, caution 5% (min. 1'000.—), casco compl. obligatoire. MultiLease AG n'accorde aucun financement, si celui-ci peut provoquer le surendettement du preneur de leasing. Consom. normalisée 1.0/70 ch: 4.0 l/100 km, 92 g/km CO<sub>2</sub>, eff. énerg. cat. B. CO<sub>2</sub> moyenne de toutes les voitures neuves vendues: 148 g/km